“Sale blanc, sale français” : un jeune condamné dans le Rhône pour du racisme “anti-blanc”

09/07/2015 à 19h38

Un jeune d’une vingtaine d’années a été condamné mercredi à 1500 euros d’amende pour injure publique à caractère racial.



Le prévenu était jugé ce mercredi à Villefranche-sur-Saône pour avoir insulté le passager d’un train. La victime avait défendu une agent SNCF, lors d’un contrôle de billet qui avait dégénéré. C’était le 9 juin dernier sur la ligne Lyon-Mâcon.
Le sexagénaire avait été traité de “sale blanc, sale français”. Condamné à une amende, son agresseur devra

également payer 500 euros de dommages et intérêt, à la victime, et à la LICRA.

Son complice, mineur, sera jugé prochainement devant le tribunal pour enfant. Un troisième individu n'a lui pas pu être identifié.

Lyon Mag